

Assemblée générale ordinaire Touring Plongée Mulhouse 29 novembre 2024

Rapport financier 2023/2024
Thierry Adloff, trésorier



Touring Plongée Mulhouse
Association loi 1908

Compte de résultat 2023-2024

Exercice comptable
du 1^{er} septembre 2023
au 31 août 2024

Le compte de résultat présente l'ensemble des mouvements sur un exercice comptable.

L'exercice comptable est en accord avec les périodes des licences de la FFESSM et des calendriers sportifs.

Compte de résultat 2023-2024 (du 01/09/23 au 31/08/24)

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Solde
+ Club	19 377,73 €	17 621,26 €	1 756,47 €
+ Apnée	8 643,77 €	7 109,65 €	1 534,12 €
+ Jeunes	27 384,29 €	26 527,33 €	856,96 €
+ Plongée	17 739,52 €	16 950,56 €	788,96 €
+ Interne			- €
+ Hockey subaquatique	6 050,28 €	7 010,02 €	- 959,74 €
Total général	79 195,59 €	75 218,82 €	3 976,77 €



Introduction

Cette diapositive montre tous les mouvements comptables relatif à l'exercice 2023/2024, qui s'étend du 1er septembre 2023 et le 31 août 2024.

Des mouvements peuvent avoir lieu avant cette date comme des virements d'inscriptions en fin d'été.

D'autres mouvements peuvent avoir lieu durant cette période mais être comptabilisés sur un autre exercice. Par exemple Le TPM a reçu le 6 mai 2024 un acompte de la subvention de la Ville de Mulhouse pour 2024/2025.

Le principe de justesse est d'affecter les mouvements concernant la saison 2023/2024 sur cet exercice. Et d'affecter au même exercice comptable les recettes et dépenses d'un même ensemble comme une compétition, même si des billets d'avion sont achetés en avance avant le 1^{er} septembre 2023 ou des remboursements obtenus après le 31 août 2024.

Les recettes et dépenses sont détaillées pour l'association et les différentes commissions.

Les différents blocs seront vus en détail dans les diapos suivantes.

Le résultat de l'exercice ressort à 3.976,77 €.

Il est dû à la bonne gestion tant du club que des différentes activités :

- Le **Club** avec un résultat de 1756,47€, essentiellement dû aux revenus du compte épargne en cette période de taux élevés, eux-mêmes conséquence de l'inflation qui grignote les fonds propres.
- L'activité **Apnée** avec de quoi préparer les prochaines compétitions et d'investir en équipements.
- L'activité **Jeunes** qui a réussi à équilibrer ses comptes tout en finançant en totalité l'envoi de 3 athlètes aux championnats du Monde de hockey subaquatique en Malaisie l'été dernier.
- L'activité **Plongée** qui fait gère parfaitement les révisions périodiques de ses

équipements.

- L'activité **Hockey subaquatique** accuse un léger déficit dû aux nombreux déplacements en France. Les activités Jeunes et Hockey Subaquatiques sont cycliques avec des frais de déplacements qui dépendent des qualifications obtenues en match. Le déficit de cette année est néanmoins inférieur au bénéfice de l'an passé (1508€) et des réserves faites dans ce but les années bénéficiaires.

Compte de résultat 2023-2024 – Club

Association & commiss	ty	Recettes	Dépenses	Solde
Club		19 377,73 €	17 621,26 €	1 756,47 €
Inscription		16 638,30 €	11 557,90 €	5 080,40 €
Cotisation		5 152,40 €		5 152,40 €
Licence		7 907,90 €	7 907,90 €	0,00 €
Assurance		2 816,00 €	2 816,00 €	- €
Carte de niveau		762,00 €	834,00 €	- 72,00 €
Intérêts Livret Bleu		2 191,06 €		2 191,06 €
Subvention		350,00 €		350,00 €
Ville de Mulhouse		350,00 €		350,00 €
Location		60,00 €		60,00 €

Association & commissions	ty	Recettes	Dépenses	Solde
Club		19 377,73 €	17 621,26 €	1 756,47 €
Local			1 511,58 €	- 1 511,58 €
Gaz & électricité			1 128,72 €	- 1 128,72 €
Entretien chaudière			177,60 €	- 177,60 €
Service des eaux			115,26 €	- 115,26 €
Loyer annuel			90,00 €	- 90,00 €
Coupe du monde Hockey Sub - Malaisie juillet 24			1 000,00 €	- 1 000,00 €
Assurance			854,80 €	- 854,80 €
Restauration			835,50 €	- 835,50 €
Achat matériel			542,18 €	- 542,18 €
Achat divers			447,72 €	- 447,72 €
Achats divers			387,97 €	- 387,97 €
Frais administratifs		138,37 €	483,61 €	- 345,24 €



Détail vie associative

À la suite de l’AGO de février 2022, il a été décidé de donner plus d’autonomie aux différentes activités.

Pour cela la cotisation a été scindée en 2 parts: l’une de 10 ou 30€ pour le club et l’autre pour la ou les activités.

Volet recettes

Les inscriptions sont scindées en cotisations, ressource principale de l’association, et en part assurances et licences où le TPM ne joue qu’un rôle d’intermédiaire.

Les volets recettes et dépenses des licences comme des assurances sont effets égaux.

Cela est dû un suivi rigoureux et un rapprochement complet du Grand Livre et des bordereaux de l’assureur Lafont comme des factures de licences (suivi nominatif par membre).

Concernant les cartes de niveaux, il y a 72 € d’écart car des niveaux ont été validés avec des cartes payées en début de formation sur l’exercice précédent.

L’an passé il y avait en effet 132€ de plus. Là aussi, un suivi nominatif par membre est effectué pour qu’une recette corresponde à toute carte facturée par la FFESSM.

La 2^e ressource du club est constitué intérêts du Livret Bleu dont le taux est resté élevé, même s’il reste inférieur à l’inflation.

La part de subvention de fonctionnement de la Ville de Mulhouse s’élève à 350€, le reste va aux activités.

Viennent enfin les locations du local pour des formations ou à titre privée.

Volet dépenses

On trouve tous les frais liés au local, pour un montant quasiment identique à l’exercice

précédent. La majeure partie des dépenses concerne les énergies.

Puis on trouve une attribution de 1000€ à l'activité Jeunes pour l'envoi de 3 athlètes à la coupe du Monde de hockey subaquatique en Malaisie.

Le poste assurance est passé de 487,80€ annuel à 854,80 pour 23/24 et sera de 1062€ en 24/25.

En effet, la FFESSM a changé de prestataire et cela a été l'occasion de remettre à plat notre contrat et de réévaluer l'ensemble des équipements à assurer.

C'est une très bonne chose. Cette assurance inclus de plus une assistance juridique et la couverture des membres du CD dans le cadre de leur activité.

Les frais de restauration inclus 400€ pour le BBQ de fin de saison.

Les achats divers ne comprennent que la part club de la location des bouteilles d'oxygène et leur remplissage.

En achat matériel il y a un vidéoprojecteur pour les formations et les réunions.

En frais administratif il y a pour la moitié des cotisations (FFESSM comité Est et national, OMS, FROG et Carré des associations)

Au final, les dépenses de fonctionnement de l'association s'élèvent à 4925€, proche de la part des cotisations affectées au club de 5277€.

Les intérêts du Livret, locations et subvention Ville de Mulhouse affectée permettent de faire des réserves en vue de travaux d'aménagement et d'investissements.

Compte de résultat 2023-2024 – Activité Apnée & Cétacé

Association & commissions	iv	Recettes	Dépenses	Solde
Apnée		8 643,77 €	7 109,65 €	1 534,12 €
Inscription		3 040,20 €	21,00 €	3 019,20 €
Cotisation		1 674,20 €		1 674,20 €
Apnée Cétacé		702,00 €		702,00 €
Formation		664,00 €		664,00 €
Carte de niveau			21,00 € -	21,00 €
Subvention		2 737,17 €		2 737,17 €
CEA 2023		2 137,17 €		2 137,17 €
Ville de Mulhouse		600,00 €		600,00 €
ANS 2023		2 000,00 €		2 000,00 €
Prestation		200,00 €	76,50 €	123,50 €
Vente divers		61,00 €		61,00 €
Don		2,40 €		2,40 €
Achat groupé		290,00 €	289,00 €	1,00 €

Association & commissions	iv	Recettes	Dépenses	Solde
Apnée		8 643,77 €	7 109,65 €	1 534,12 €
Achat matériel			2 135,37 €	- 2 135,37 €
Compétition			1 963,71 €	- 1 963,71 €
Formation		100,00 €	1 239,70 €	- 1 139,70 €
Achat divers			583,99 €	- 583,99 €
Sortie fosse		159,00 €	508,30 €	- 349,30 €
Restauration			131,23 €	- 131,23 €
Stage enfants		30,00 €	72,73 €	- 42,73 €
Oxyjeunes			30,20 €	- 30,20 €
Évènement		10,00 €	31,92 €	- 21,92 €
FROG		14,00 €	26,00 €	- 12,00 €



Détail vie associative – Activité Apnée et Cétacé

Les recettes ont d’abord été générée par les activités : les parts des cotisations affectées à l’apnée, les inscriptions au pôle d’entrainement en compétition du Cétacé, et les formations dispensées par les bénévoles.

Les subventions CEA et Ville de Mulhouse, puis les appels à projets de l’ANS remportés complètent ces recettes.

Cela a permis d’investir dans de nouveaux équipements dont des casques audios à conduction osseuse (1149 €), 2 paires de palme carbone (472 €) ou encore un plomb de cou (266 €).

Le club a aussi pu financer une bonne partie des participations aux compétitions (1963,71 €, dont la participation au championnat de France) et de maintenir les compétences et qualifications des encadrants.

Compte de résultat 2023-2024 – Activité Jeunes - Recettes

Association & commissions	iv	Recettes	Dépenses	Solde
Jeunes		27 384,29 €	26 527,33 €	856,96 €
ANS 2023		3 500,00 €		3 500,00 €
Subvention 2023 - Oxyjeunes		1 500,00 €		1 500,00 €
Subvention 2023 - Jeunes		2 000,00 €		2 000,00 €
Subvention FFESSM GE		2 100,00 €		2 100,00 €
Soutien stage détection équipe de France		2 100,00 €		2 100,00 €
Inscription		1 259,80 €	0,30 €	1 259,50 €
Subvention		1 161,51 €		1 161,51 €
Ville de Mulhouse		350,00 €		350,00 €
CEA 2023		811,51 €		811,51 €
Formation		1 600,00 €	1 200,00 €	400,00 €
Aide Codep 68		1 600,00 €	1 200,00 €	400,00 €
Don		41,50 €		41,50 €
Achat groupé		515,00 €	515,00 €	- €

Détail vie associative – Commission jeune - Recettes

Les appels à projets remportés de l'ANS ont permis de financer une partie des déplacements en compétition et la participation au challenge Oxyjeunes, dont la finale à Toulouse.

La subvention FFESSM affectée aux stage équipe de France est la 2^e source de recettes.

Viennent ensuite la part des inscriptions reversée à l'activité Jeunes et les parts dédiées des subvention CEA et Ville de Mulhouse.

L'aide au formation versé par le Codep 68 a été rétrocédée en grande partie aux encadrants concernés (2 x MEF1 et 4 x initiateurs).

Les achats groupés de 7 paires de palmes sont neutres en comptabilité analytique (revente à prix coutant).

Compte de résultat 2023-2024 – Activité Jeunes - Dépenses

Association & commissions	IT	Recettes	Dépenses	Solde
Jeunes		27 384,29 €	26 527,33 €	856,96 €
Compétition		1 962,00 €	6 179,28 €	- 4 217,28 €
Championnat de France benjamins		940,00 €	3 344,84 €	- 2 404,84 €
Championnat de France juniors		1 022,00 €	2 404,73 €	- 1 382,73 €
Championnat Grand Est Jeunes			429,71 €	- 429,71 €
Stage France		4 486,45 €	5 578,15 €	- 1 091,70 €
La Rochelle 9&10 sept 23		100,00 €	1 682,91 €	- 1 582,91 €
Eaubonne 14 au 17 déc 23		315,54 €	315,54 €	- €
Eaubonne 18 au 21 janvier 24		386,60 €	386,60 €	- €
Eaubonne 24 au 26 nov 23		365,77 €	365,77 €	- €
Eaubonne 15 au 17 mars 24		366,83 €	366,83 €	- €
Bordeaux 30 oct au 2 nov 23		462,18 €	462,18 €	- €
Eaubonne avril 24		160,00 €	160,00 €	- €
Thonon juin 24		89,53 €	89,53 €	- €
Mulhouse 8 au 12 mai 24		2 240,00 €	1 748,79 €	491,21 €
Oxyjeunes		1 882,68 €	2 706,08 €	- 823,40 €
Finale Toulouse 04/11/23		300,00 €	1 123,40 €	- 823,40 €
Gobelets		319,44 €	319,44 €	- €
Tee-shirts		1 073,84 €	1 073,84 €	- €
Boissons		189,40 €	189,40 €	- €
Achat matériel			509,45 €	- 509,45 €
Aide aux athlètes			400,00 €	- 400,00 €
Prépa athlètes			360,00 €	- 360,00 €
Coupe du Monde		8 875,35 €	9 079,07 €	- 203,72 €

Détail vie associative – Commission jeune - Dépenses

Les recettes détaillées précédemment ont permis de financer les participations aux différentes compétitions.

Les stages France ont été financés par la commission grâce aux aides allouées à ce projet, ainsi que par les familles et la FFEISSM.

Le stage organisé à Mulhouse par les bénévoles a permis de dégager un bénéfice grâce aux repas et à la buvette.

Concernant Oxyjeunes, les tee-shirts, boissons et gobelets ont été payés par le FFEISSM. Le déplacement l'a été avec l'appel à projet ANS.

Les achats de matériel concernent 8 paires de palmes Powerfins (434,50 €) et 10 protèges-bouches.

Compte de résultat 2023-2024 – Activité Jeunes – Champion. du monde

Association & commissions	IT	Recettes	Dépenses	Solde
⊖ Jeunes		8 875,35 €	9 079,07 €	- 203,72 €
⊖ Coupe du Monde		8 875,35 €	9 079,07 €	- 203,72 €
⊖ Malaisie juillet 24		8 875,35 €	9 079,07 €	- 203,72 €
⊕ Don		1 200,00 €		1 200,00 €
⊕ Soirée tartes flambées		1 756,00 €	733,70 €	1 022,30 €
⊕ Attribution de 1000€ du TPM		1 000,00 €		1 000,00 €
⊕ Aide Codep 68		900,00 €		900,00 €
⊕ Train		175,00 €	175,00 €	
⊕ Billets d'avion		3 844,35 €	3 844,35 €	- €
⊕ Demi-pension 3 athlètes			571,02 €	- 571,02 €
⊕ Aide aux athlètes			800,00 €	- 800,00 €
⊕ Engagement athlètes			2 955,00 €	- 2 955,00 €
Total général		8 875,35 €	9 079,07 €	- 203,72 €



Détail vie associative – Commission jeune – Championnat du monde en Malaisie (juillet 2024)

3 athlètes ont été sélectionnés en équipe de France et ont participé aux Championnat du monde en Malaisie à l’été 2024,

Le budget est conséquent mais il a été équilibré grâce :

- À la prise en charge des billets d’avion par la FFESSM,
- Des dons à hauteur de 1200€.
- Aux aides directes du TPM et du Codep 68.
- Aux actions des bénévoles (soirée tarte flambées).

L’aide du Codep 68 de 900€ correspond à 80% des dépenses engagés par les athlètes pour les stages France (voir page précédente).

800€ de cette aide a été rétrocédée aux athlètes.

Les billets de train de Mulhouse à Paris ont été pris en charge par les athlètes (recettes = dépense)

Compte de résultat 2023-2024 – Commission hockey subaquatique

Association & commissions	IV	Recettes	Dépenses	Solde
Hockey subaquatique		6 050,28 €	7 010,02 € -	959,74 €
Inscription		500,70 €	45,80 €	454,90 €
Cotisation		500,70 €		500,70 €
Licence			45,80 € -	45,80 €
Subvention		350,00 €		350,00 €
Ville de Mulhouse		350,00 €		350,00 €
Don		16,00 €		16,00 €
Frais divers			67,10 € -	67,10 €
Logiciel			175,25 € -	175,25 €
Achat matériel			438,80 € -	438,80 €
10 palets			438,80 € -	438,80 €
Maillots de bain		698,00 €	1 224,00 € -	526,00 €
Compétition		4 485,58 €	5 059,07 € -	573,49 €
Tournoi Élite		2 670,58 €	1 302,68 €	1 367,90 €
Championnat de France Grand Est Senior			284,77 € -	284,77 €
Tournoi amical			369,03 € -	369,03 €
Championnat de France D3F & D4		1 815,00 €	3 102,59 € -	-1 287,59 €
Total général		6 050,28 €	7 010,02 € -	959,74 €



Détail vie associative – Commission hockey subaquatique

Les recettes sont constituées des bénéfices de l’organisation du tournoi Élite à Mulhouse, des cotisations et de la part affectée de la subvention Ville de Mulhouse. Cela a permis de financer les déplacements aux matches, à l’achat de 10 palets neufs et de maillots de bain dont une partie a été revendue aux membres. Le déficit de 959,74 € est absorbé par les fonds propres de cette activité aux résultats cycliques (+1508 € la saison dernière).

Compte de résultat 2023-2024 – Plongée - Recettes

Association & commissions	IT	Recettes	Dépenses	Solde
Plongée		17 739,52 €	16 950,56 €	788,96 €
Inscription		5 437,20 €		5 437,20 €
Formation		2 051,00 €		2 051,00 €
Cotisation		3 386,20 €		3 386,20 €
Subvention		421,32 €		421,32 €
CEA 2023		71,32 €		71,32 €
Ville de Mulhouse		350,00 €		350,00 €
Prestation		165,00 €		165,00 €
Périscolaire Altkirch		165,00 €		165,00 €
TIV		245,00 €	80,00 €	165,00 €
Consommable TIV			80,00 € -	80,00 €
Participation membres		245,00 €		245,00 €
Location		153,00 €		153,00 €
TIV Oxy		24,00 €		24,00 €
Sortie fosse		300,00 €	288,00 €	12,00 €
Don		8,00 €		8,00 €
Séjour plongée		9 000,00 €	9 000,00 €	- €



Détail vie associative – Commission technique (plongée) - Recettes

Les recettes de l’activité proviennent principalement des cotisations à l’activité et des formations dispensées par les bénévoles.

Viennent ensuite les parts dédiées des subventions, les prestations (intervention en périscolaire et TIV), les locations de matériels.

À noter l’organisation d’un séjour de plongée à Portofino dont le paiement de l’hébergement et la gestion des différents paiements sont passé par le club, avec un résultat nul.

Compte de résultat 2023-2024 – Plongée - Dépenses

Association & commissions	IT	Recettes	Dépenses	Solde
Plongée		17 739,52 €	16 950,56 €	788,96 €
Révision		660,00 €	4 270,58 €	- 3 610,58 €
Requalification blocs club			1 439,99 €	- 1 439,99 €
Compresseur			977,44 €	- 977,44 €
Détendeurs + flexibles			706,50 €	- 706,50 €
Bouteille O2 - Ecopass 5ans - 50% CT			340,05 €	- 340,05 €
Petit matériel blocs			129,60 €	- 129,60 €
Petites réparations			37,00 €	- 37,00 €
Requalification blocs perso		640,00 €	640,00 €	- €
Vente de petit matériel		20,00 €		20,00 €
Tee-shirts		465,00 €	945,36 €	- 480,36 €
Achat divers			404,80 €	- 404,80 €
Formation		400,00 €	800,00 €	- 400,00 €
Restauration			335,53 €	- 335,53 €
FROG		461,00 €	793,00 €	- 332,00 €
Achat matériel			33,29 €	- 33,29 €



Détail vie associative – Commission technique (plongée) - Dépenses

Le premier poste de dépense est constitué des révisions, dont les blocs du club pour 1439,99€, ainsi que le compresseur ou les détendeurs et flexibles à remplacer. La requalification des blocs perso est refacturée à prix coûtant, sans incidence sur le résultat. 78 tee-shirts ont été achetés dont une bonne partie déjà revendue avec un bénéfice unitaire de 2,88€.

Les achats divers inclus 300€ de carnets de plongée et pochettes qui seront également revendue aux membres, ainsi que 94,80 € de patch pour le défibrillateur.

Par ailleurs l’activité a doublé l’aide du Codep 68 de 400€ pour un examen MEF1 réussi.

Bilan au 31 août 2024

Bilan au 31 août 2024 – Global associatif

Bilan au 31 août 2024 - Fin de l'exercice 2023-2024				0,00 €	0,00 €
Actif	31/08/24	31/08/23	Passif	31/08/24	31/08/23
Livret Bleu	85 000,00 €	80 000,00 €	Report résultats antérieurs	75 710,76 €	59 275,22 €
Compte bancaire courant	1 810,12 €	5 726,04 €	Résultat 2023/2024 (22/23)	3 976,77 €	16 435,54 €
Caisse espèces	1 092,21 €	159,21 €	RCA - Subvention CEA	3 520,00 €	
Créances cours-terme	285,00 €	1 000,00 €	RCA - Subvention ANS	3 200,00 €	5 500,00 €
Charges constaté d'avance	50,00 €		RCA - Acompte sub Mulhouse	500,00 €	1 500,00 €
Chèque à encaisser	20,00 €	50,00 €	RCA - Cotisation	115,00 €	
			RCA - Aide FFESSM stage EdF		2 100,00 €
			CàP - FFESSM	604,80 €	
			CàP - Engagement Malaisie	505,00 €	
			CàP - FROG	110,00 €	550,00 €
			CàP - Divers	15,00 €	1 574,49 €
Total	88 257,33 €	86 935,25 €		88 257,33 €	86 935,25 €

RCA = recettes constatées d'avance
CàP = charges à payer



Introduction

Le bilan est une photographie de la situation comptable en fin d'exercice, le 31 août 2024. Cette date est celle de la fin de saison sportive et des licences de la FFESSM.

Total

Le total du bilan reste stable à 88,257,33 €.

Passif « d'où vient l'argent »

RCA – CEA & ANS : recettes constatées d'avance des subventions de l'ANS et de la CEA pour l'exercice 2024/2025 mais versées avant le 31/08/2024.

RCA – Acompte subvention Ville de Mulhouse : pour l'exercice 2024/2025.

RCA – Cotisation : une inscription faite un peu en avance par virement.

Charges à payer – FFESSM : les licences et brevets de mai à août 24 et facturées en septembre.

Charges à payer – FROG : plongées de juillet et août non encore facturées par la FROG.

Charges à payer – Divers : un remboursement de frais de tout fin août virés en septembre 24.

Actif = « à quoi il sert »

Livret bleu : relevé bancaire du 05/09/24. Il n'y a pas eu de mouvement sur le compte entre le 31 août et le 5 septembre.

Compte bancaire courant : relevé bancaire du 05/09/23, auquel on retire les mouvements entre le 1er et le 5 septembre.

Caisse : comptage vérifié le 21/09/2024, mais pas de mouvement entre le 31/08/24 et le 21/09/2024. Dépôt en banque de 800€ dès le lendemain,

Créances de court-terme

Prestation planète aventure Glisse de l'été 2024 : 200 € reçus par virement bancaire le 19/09/2024,
85€ de cartes et formation CT payées en retard (constaté sur la facture FFESSM de septembre).

Charges constatées d'avance : 50€ de cotisation 24/25 de la FROG, facturée et payée le 18/08/24, avec les plongées de mai à juillet.

Chèque à déposer : une plongée à la gravière payée par chèque.

Le montant de 85 k€ sur le Livret constitue une trésorerie largement suffisante pour la gestion de l'association.

Néanmoins ce montant inclus des subventions reçues en avance et qui seront utilisées, comme des fonds dépensés peu après pour régler les charges à payer.

Le fond associatif, sommes des résultats antérieurs s'élève maintenant à 79.687,53€.

Une partie appartient est au club, et le reste aux commissions.

Ce fond important, fruit d'une bonne gestion permet de faire face à des coups durs (remplacement de matériel) ou envisager des investissements importants.

Une partie est également constitué de réserves pour les futures grosses révisions du compresseur.

Bilan au 31 août 2024 – Fond associatif par commission & club

ANNÉES	APNÉE		HOCKEY		JEUNES		PLONGÉE		CLUB		TOTAL	
	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé	Exercice	Cumulé
2010/2011	1 405,00 €	1 405,00 €	-169,00 €	-169,00 €			0,00 €		2 370,27 €	24 415,35 €	3 606,27 €	25 651,35 €
2011/2012	-166,00 €	1 239,00 €	999,00 €	830,00 €			0,00 €		-844,24 €	23 571,11 €	-11,24 €	25 640,11 €
2012/2013	629,00 €	1 868,00 €	-1 780,00 €	-950,00 €			0,00 €		-4 635,28 €	18 935,83 €	-5 786,28 €	19 853,83 €
2013/2014	112,00 €	1 980,00 €	-192,00 €	-1 142,00 €			0,00 €		4 442,10 €	23 377,93 €	4 362,10 €	24 215,93 €
2014/2015	3 007,00 €	4 987,00 €	-423,00 €	-1 565,00 €			0,00 €		-2 228,68 €	21 149,25 €	355,32 €	24 571,25 €
2015/2016	841,00 €	5 828,00 €	798,00 €	-767,00 €	-1 211,00 €	-1 211,00 €	0,00 €		-14 989,64 €	6 159,61 €	-14 561,64 €	10 009,61 €
2016/2017	1 372,00 €	7 200,00 €	1 450,00 €	683,00 €	3 023,00 €	1 812,00 €	0,00 €		3 210,58 €	9 370,19 €	9 055,58 €	19 065,19 €
2017/2018	852,36 €	8 052,36 €	-2 007,80 €	-1 324,80 €	-2 539,12 €	-727,12 €	0,00 €		389,51 €	9 759,70 €	-3 305,05 €	15 760,14 €
2018/2019	3 240,30 €	11 292,66 €	1 558,83 €	234,03 €	-751,03 €	-1 478,15 €	0,00 €		6 527,27 €	16 286,97 €	10 575,37 €	26 335,51 €
2019/2020	2 323,78 €	13 616,44 €	2 697,57 €	2 931,60 €	2 160,09 €	681,94 €	-1 590,18 €	-1 590,18 €	10 819,22 €	27 106,19 €	16 410,48 €	42 745,99 €
2020/2021	503,08 €	14 119,52 €	380,01 €	3 311,61 €	195,28 €	877,22 €	-496,63 €	-2 086,81 €	5 531,78 €	32 637,97 €	6 113,52 €	48 859,51 €
2021/2022 (*)	3 000,00 €	17 119,52 €	3 000,00 €	6 311,61 €	3 000,00 €	3 877,22 €	6 000,00 €	3 913,19 €	-15 000,00 €	17 637,97 €	0,00 €	48 859,51 €
2021/2022	2 121,59 €	19 241,11 €	1 553,57 €	7 865,18 €	1 414,08 €	5 291,30 €	5 620,54 €	9 533,73 €	-294,07 €	17 343,90 €	10 415,71 €	59 275,22 €
2022/2023	3 603,91 €	22 845,02 €	1 508,06 €	9 373,24 €	5 318,50 €	10 609,80 €	4 086,62 €	13 620,35 €	1 918,45 €	19 262,35 €	16 435,54 €	75 710,76 €
2023/2024	1 534,12 €	24 379,14 €	-959,74 €	8 413,50 €	856,96 €	11 466,76 €	788,96 €	14 409,31 €	1 756,47 €	21 018,82 €	3 976,77 €	79 687,53 €

(*) Affection d'une partie du fond associatif club aux 4 commissions. Transfert du fond Cétacé à la commission apnée.



Ce tableau présente la répartition du fond associatif par commission et pour le club. Il reprend les bilans successifs présentés et votés aux AG ordinaires passées.

Les différentes commissions ont des réserves suffisantes pour poursuivre sereinement leur pratique sportive et loisirs. Il en est de même pour le club qui est capable de faire face à des dépenses exceptionnelles ou d’investissements.

Budget 2024/2025

Budget 2024-2025

Association & commissions	Recettes	Dépenses	Solde
Club	18 850,00 €	18 850,00 €	- €
Inscription	17 000,00 €	12 000,00 €	5 000,00 €
Intérêts Livret Bleu	1 500,00 €		1 500,00 €
Subvention Ville de Mulhouse - Part club	350,00 €		350,00 €
Local		2 500,00 €	- 2 500,00 €
Assurance		1 250,00 €	- 1 250,00 €
Achats divers		1 000,00 €	- 1 000,00 €
Achats divers		1 000,00 €	- 1 000,00 €
Frais administratifs		600,00 €	- 600,00 €
Restauration		500,00 €	- 500,00 €
Apnée	8 500,00 €	8 500,00 €	- €
Jeunes	17 450,00 €	17 450,00 €	- €
Plongée	6 500,00 €	6 500,00 €	- €
Hockey subaquatique	6 500,00 €	6 500,00 €	- €
Total général	57 800,00 €	57 800,00 €	- €



Le budget de fonctionnement du club est similaire à celui de la saison écoulée. Il est globalement à l'équilibre.

Le budget des activités est inférieur à l'année écoulée car il n'y a pas de championnat du monde en 2025, et qu'il n'intègre pas de voyage pour la Plongée (9000€ d'hébergement ont en effet transités par les comptes du TPM en 23/24),